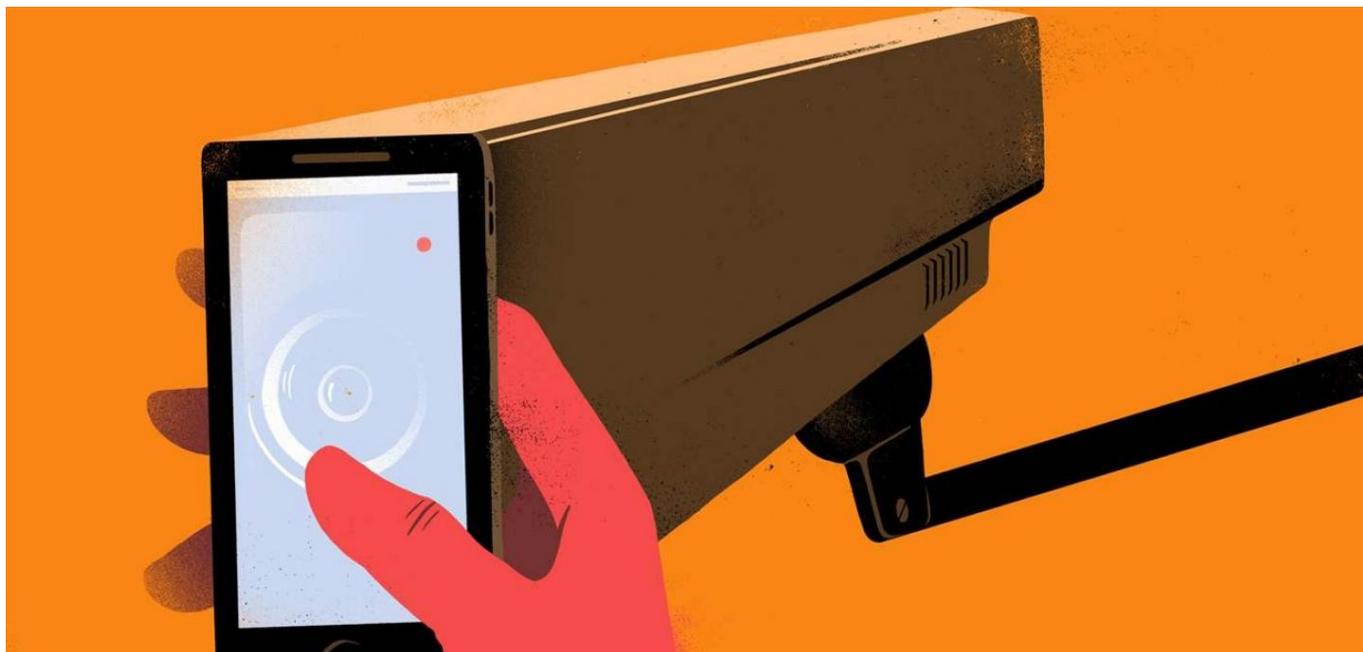


Téléphonie mobile

Surveillances, répressions, réduction des risques



Version 7 janvier 2023

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 3 |
| I) La téléphonie mobile et la sécurité..... | 4 |
| Les réseaux d’antennes téléphoniques []..... | 4 |
| Les enjeux spécifiques pour les téléphones portables..... | 5 |
| Le système d’exploitation du smartphone..... | 7 |
| II) Les problèmes inévitables de sécurité dans les téléphones []..... | 10 |
| Géolocalisation du téléphone []..... | 10 |
| Appels et SMS en clair []..... | 10 |
| Identification des téléphones []..... | 11 |
| Failles de sécurité et mises à jour..... | 13 |
| Données de la carte sim et du téléphone []..... | 14 |
| Communiquer c’est à plusieurs []..... | 14 |
| III) Outils des keufs..... | 15 |
| Interceptions administratives et judiciaires []..... | 15 |
| Boîtes noires..... | 16 |
| En garde à vue / audience / instruction / enquête..... | 16 |
| IMSI-catcher – les fausses antennes relais []..... | 17 |
| Perquisition à domicile []..... | 18 |
| Le Kiosk – extracteur de téléphone..... | 18 |
| Équipes technologiques de la police []..... | 20 |
| Exploitation de failles de sécurité..... | 21 |
| Analyst's Notebook et logiciels d’analyse de données []..... | 22 |
| Tentative de restauration des données à partir d’appareils endommagés []..... | 23 |
| Installation de mouchards (matériel ou logiciel) []..... | 23 |
| IV) Réduction des risques..... | 24 |
| 1) Habitudes []..... | 24 |
| 2) Applis libres..... | 25 |
| 3) Paramètres du smartphone..... | 30 |
| 4) Avoir un téléphone dont la carte SIM est « anonyme » []..... | 32 |
| 5) Trucs techniques avancés / divers pour smartphone..... | 33 |
| Lexique..... | 35 |
| Ressources supplémentaires..... | 35 |

Introduction

Ce texte a été fait principalement à partir d'un compte rendu de formation sur la question de téléphonie mobile, complété avec des bouts trouvés sur internet, car de manière générale on manque de ressources sur cette thématique dans les milieux militants. Certaines parties parlent des problématiques de surveillance policière liée à la téléphonie de manière générale (et sont symbolisées en début de chapitre par [📞] et dans la table des matières par []). Ces parties traitent les problématiques à la fois pour les téléphones à bouton et pour les smartphones. D'autres parties parlent plus des smartphones (📱). Les mots avec une * sont explicités dans un lexique à la fin de la brochure.

On trouve plus d'outils de réduction des risques pour les smartphones, mais on retrouve les mêmes problématiques qu'avec les téléphones à boutons, et les smartphones ont aussi d'autres problématiques en terme de sécurité. Parfois les outils offrent des sensations de sécurité qui font oublier leurs limites, et poussent à diffuser des informations sensibles qu'on aurait mieux fait de faire passer par d'autres canaux.

Si l'angle de ce document se porte froidement sur les questions d'enjeux de surveillance et d'outils de sécurité vis-à-vis de la répression de L'État, on pourrait aborder ces problématiques par d'autres angles, que ce soit en usage collectif ou individuel :

- Écologie et colonialisme car il faut 70 matériaux différents et 70 kg de matière extraite et assemblée par des personnes sous-payées, dans des pays colonisés par le capitalisme pour construire un smartphone qui sera détruit rapidement¹
- Résistance à la pression de passer toujours plus par ces outils, pour le travail ou les administrations, la banque, les démarches de santé et autres et qu'il y a souvent plein d'astuces à se transmettre pour ne pas avoir à fournir de numéro de téléphone ou pour pouvoir rester déconnecté·e
- Que ces outils sont aussi des sources d'exclusions pour les personnes qui n'y ont ou ne souhaitent pas y avoir accès, ou qui manquent de compétences. Il est important au sein des collectifs d'avoir des discussions à ces sujets pour que la sécurité ne deviennent pas un outil de domination pour certain.es.
- Défense des données personnelles contre les multinationales, même si certaines propositions se recourent (car les multinationales sont régulièrement sollicités par les flics)².

1 Voir pour l'analyse le dossier par exemple de « L'emprunte cachée des smartphones » de France Nature Environnement, même si les positionnements politiques ne vont pas très loin.

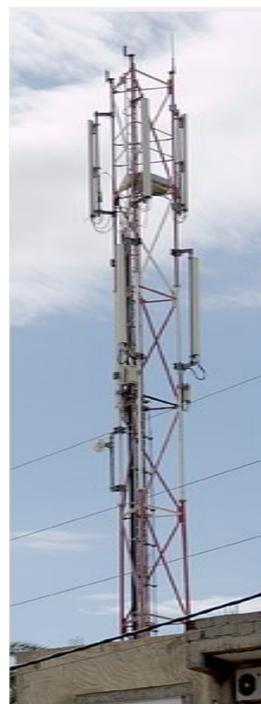
2 2 exemples: la collaboration de Google, facebook, twitter et microsoft avec la commission européenne dans la lutte contre le terrorisme: <https://www.laquadrature.net/2019/04/26/reglement-terroriste-premier-bilan-et-prochaines-etapes/>, ceux ci ont leur propre liste de personnes ou contenu « terroriste ». Ou sur le site transparency de google, on peut lire autour de 20 000 requêtes judiciaires par an par la france, dont 80 % amènent à des données envoyés

I) La téléphonie mobile et la sécurité

Les réseaux d'antennes téléphoniques [٧]

Le portable se connecte par ondes électromagnétiques à des antennes / cellules. L'antenne reconnaît alors la validité de la carte SIM et du téléphone. La carte sim contient un numéro d'identification (IMSI) que l'opérateur vérifie afin d'autoriser ou non les communications avec d'autres téléphones.

Les antennes ne communiquent pas directement entre elles. Elles sont le lien entre le réseau de l'opérateur et les téléphones. Les communications sont transportées d'une antenne à l'autre par des câbles ou parfois avec d'autres ondes telles que la wifi. En plus de ces câbles et de ces ondes, nos communications passent par des ordinateurs (des routeurs et autres) qui acheminent le signal d'un endroit à un autre jusqu'à des nouvelles antennes et aux téléphones avec lesquels on communique.



Tout ce matériel réseau est possédé par des entreprises privées qui, comme toutes les boîtes, veulent se faire des sous ou avoir du pouvoir. Il n'est pas possible de faire confiance au matériel du réseau.

Les nouvelles technologies s'ajoutent aux anciennes, elles ne les remplacent pas. Les technologies GSM s'accumulent : en plus de la 4G et de la 5G (et d'ici peu de la 6G), il y a encore la 2G, 3G et d'autres, même s'il y a la volonté d'enlever la 2G un jour. Ces antennes sont présentes en ville, sur des immeubles, parfois cachées par des tissus, sinon plus généralement sur des pylônes.

Les opérateurs communiquent entre eux afin qu'on puisse s'appeler de chez orange à chez Lyca par exemple, et vice-versa. Les opérateurs ont aussi des contrats avec des fournisseurs d'internet, pour permettre l'accès internet sur les téléphones de leurs réseaux.

Un téléphone essaie toujours de se connecter à plusieurs antennes afin de permettre de garder la communication même lorsqu'on se déplace. Mais si on est dans une zone avec uniquement des antennes Free et qu'on est chez Bouygues, alors on captera pas. Quand on va dans un pays autre que celui où on a notre abonnement, on se connecte à des réseaux qui ont des contrats avec notre opérateur, ça s'appelle l'itinérance (ou le « roaming »).

<https://transparencyreport.google.com/user-data/overview>.

Les enjeux spécifiques pour les téléphones portables

Les téléphones sont fabriqués par des grosses entreprises capitalistes. Le matériel fabriqué n'est pas libre*, on ne sait pas la liste exacte des composants et de comment ça marche. Il y a parfois quelques notices pour réparer des bouts, mais on ne peut jamais réparer le tout. En d'autres termes, la recette n'est pas fournie.

Pour les **téléphones à boutons** de manière générale il n'y a pas trop de sécurité possible à espérer dessus. Il existe des téléphones à boutons avec des systèmes d'exploitation permettant de les chiffrer ou d'utiliser quelques applications sécurisantes³ (dans lesquelles il est malheureusement difficile voire impossible d'avoir confiance), dans ce cas on trouve les mêmes problématiques que les « téléphones intelligents ».



Vue éclatée d'un smartphone avec ses différents composants.

Les téléphones dits « intelligents » ou **smartphones** font ce pourquoi ils ont été fabriqués et rien de plus. Ils ne sont pas intelligents ! En réalité il s'agit du même outil qu'un téléphone à boutons : c'est un petit ordinateur. Seulement le smartphone est plus puissant et contient plein de capteurs : de quoi mesurer les vitesses de

3 On peut trouver des marques sur ce site internet : <https://dumbphones.pory.app/>

déplacement, d'accélération, le rythme cardiaque (ce capteur qui permet de calculer le rythme cardiaque est tellement puissant qu'il pourrait en théorie reconstituer le son à partir des vibrations même si le micro est fermé), la luminosité ambiante, caméras, gyroscope, magnétomètre, ... De nombreux smartphones sont aussi puissants qu'un ordinateur milieu de gamme, voire plus.

Les téléphones ont des problématiques spécifiques de sécurité numérique :

- contrairement aux ordis ils sont [*pour la plupart des usager.es*] toujours allumés avec énormément de données dedans dont une partie qu'on n'a pas décidé d'avoir.
- Y a pas de normes matériels sur les téléphones portables. Les fabricants de téléphones [Samsung, Google, Apple,] achètent les différents composants (écran, gsm, carte wifi, batterie, ...) et assemblent le tout. Dans les ordis il y a beaucoup plus de normalisation et de compatibilité des composants entre les différents ordis. Ces composants spécifiques à chaque modèle de téléphone rend plus compliqué d'avoir des systèmes d'exploitation alternatifs (plus sécurisés que celui installé à l'origine ou avec une idéologie moins douteuse, par exemple). Le matériel est fabriqué par des entreprises privées soumises aux États. Les téléphones sont fournis avec des logiciels propriétaires*, il y a peu de volonté en terme de sécurité, et peu de documentation publique.
- Les smartphones comportent plusieurs couches logicielles, chacune ayant des problématiques de sécurité différentes :

1. Les pilotes des différents composants du téléphone :

Fournis par les différents constructeurs des composants, non-documentés publiquement

2. Le système d'exploitation installé sur le smartphone :

Le système d'exploitation c'est l'ensemble des logiciels qui fait marcher le téléphone (ou l'ordi). On voit cela par la suite.

3. Les applications installées par défaut

Souvent compliqué voir impossible à désinstaller / désactiver sans casser le smartphone.

4. Les applications qu'on installe :

Elles fonctionnent avec des permissions d'accès au téléphone. Que ce soit dans Android ou iOS, chaque application se donne des droits d'accès à ton téléphone. En tout il y a jusqu'à 150 permissions possibles, des applications telles que facebook en

demande 58. Comme on regarde pas les permissions demandés, elles peuvent tout demander et y avoir accès comme bon leur semble au reste du téléphone.

Tableau de permissions possibles sur android :

- **Capteurs corporels** : obtenir des informations sur vos signes vitaux.
- **Agenda** : Lire / modifier / créer des évènements dans l'agenda.
- **Journaux d'appels** : consulter et modifier l'historique de vos appels.
- **Appareil photo** : utiliser votre caméra pour prendre des photos ou enregistrer des vidéos.
- **Contacts** : accéder à votre liste de contacts / la modifier.
- **Position** : obtenir la position (approximative par GSM ou wifi, ou exact par gps) de votre appareil.
- **Micro** : procéder à des enregistrements audio.
- **Appareils Bluetooth à proximité** : les applications peuvent détecter les appareils à proximité et s'y connecter.
- **Téléphone** : passer et gérer des appels téléphoniques, lire le statut du téléphone, la liste des appels, voir qui appelle, modifier la liste des appels, ajouter des messageries vocales, utiliser la VoIP (voix par internet), rediriger / suspendre des appels,....
- **Activité physique** : obtenir des informations sur votre activité physique (marche, vélo, nombre de pas, etc.).
- **SMS** : accéder aux SMS entrants et envoyer des SMS.
- **Stockage** : télécharger / modifier des photos et d'autres fichiers sur votre téléphone.

Dans le play store il y a beaucoup d'application malveillantes (aussi appelées malwares). Par exemple si on prend une appli avec un compte craqué de spotify, on peut l'avoir gratuitement, mais c'est possible qu'en parallèle de spotify on ait installé un logiciel malveillant (ce qui veut pas dire que ça va donner des infos aux keufs, plutôt à des groupes qui vont revendre les infos pour faire de la maille).

Le système d'exploitation du smartphone

Il en existe un certain nombre : Android, iOS, Windows, Blackberry, Ubuntu Touch, /e/, LineageOS, DivestOS, ... On va s'attarder ici sur les 2 principaux, d'autres sont bien meilleurs, mais plus technique à installer et pas disponible pour tous les modèles.

Problématiques spécifiques des 2 systèmes d'exploitation principaux sur smartphone

Apple

Ecosystème où la marque contrôle tout. C'est les ingénieurs apple qui font iOS (le système d'exploitation) et qui conçoivent les téléphones, les commerciaux apple qui les diffusent, et les magasins apple qui les vendent et les réparent. Apple contrôle tout de la conception à la commercialisation, aux mises à jour, à l'après vente...

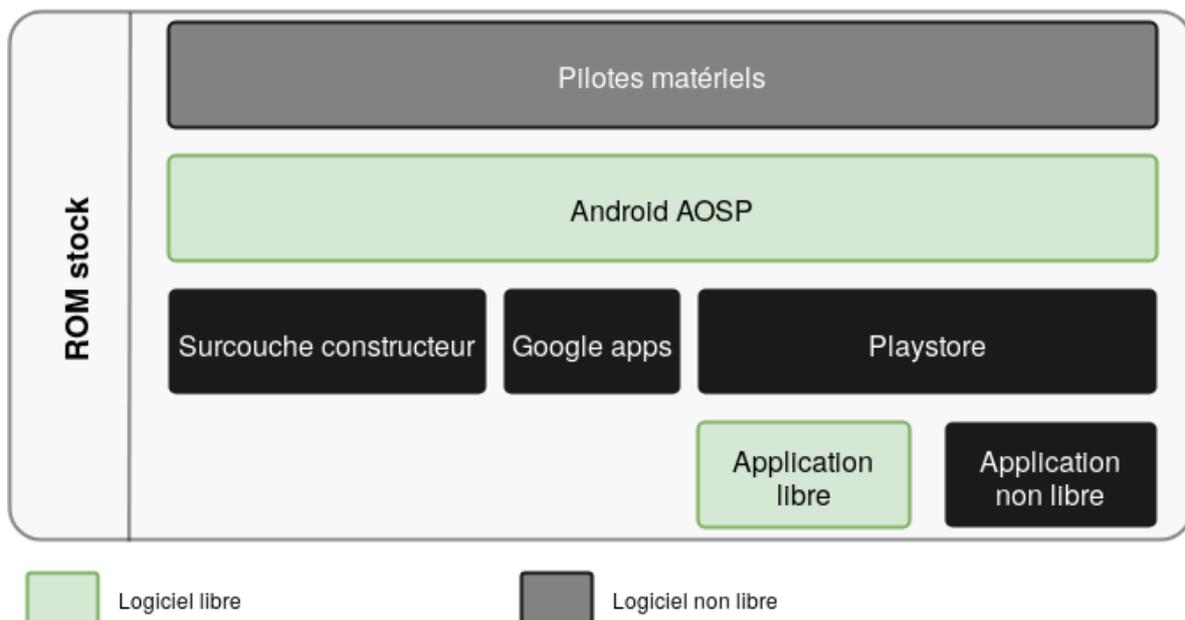
Problématique : Ce système d'exploitation ainsi que ses applications sont propriétaires*. Apple rechigne à sérieusement protéger les données des usagers lorsque les keufs états-uniens demandent.

Avantages : les mises à jour du système sont suivies plus longtemps, le matériel est de bonne qualité, le système est cohérent et fonctionne bien.

Apple travaille régulièrement avec le FBI, même s'ils disent qu'ils sont sécurisés. Pour un hacker c'est compliqué de rentrer dans un iOS, mais pour les flics américains il y a des possibilités.

Android

Géré par Google, il y a plein de sous couches, certaines sont propriétaires* d'autres sont plus ou moins libres.



- La base Android (AOSP) est libre, mais le reste qui est dedans ne l'est pas : Google a programmé une base libre* (après l'avoir rachetée), mais pour rendre fonctionnel son système, il faut rajouter des bases google non-libres* (GCM/FCM, play store, service de géolocalisation, youtube, plein de trucs...).
- Par dessus ça les fabricants de téléphones (Samsung) prennent android + logiciels google et ajoutent leurs merdes (samsung quies, MiUI, ...)

- Il y a des morceaux de logiciels des fabricants de composants (souvent propriétaires*), comme les pilotes wifi ou d'autres trucs.
- Les opérateurs téléphoniques rajoutent aussi parfois des trucs, comme Orange Music ou autres

Cela pose le problème que si un des acteurs ne fournit pas les mises à jour, c'est pas possible de faire la mise à jour sur le smartphone. Beaucoup de téléphones sous Android n'ont plus de mises à jour rapidement après leur lancement. Cela signifie que les failles de sécurité découvertes dans le temps ne sont pas corrigées.

D'autres sont existants, on aborde un peu cela dans la partie « Réduction des risques ».

II) Les problèmes inévitables de sécurité dans les téléphones [ʘ]

Ce qu'on ne peut pas actuellement résoudre avec les téléphones :

Géolocalisation du téléphone [ʘ]

Un téléphone allumé (même sans carte SIM) est géolocalisé très simplement par les entreprises qui contrôlent les antennes (et donc les keufs peuvent leur demander certaines infos).

En théorie, dans un environnement plat, la géolocalisation est précise à 50 cm en 4G, quelques m à quelques dizaines de m en 2G et 3G (mais on a pas tout le temps ces conditions théoriques), et la 5G est sensée permettre une localisation infiniment plus précise. Cette géolocalisation est indépendante du GPS. Le mode avion coupe toute connexion aux antennes, donc la localisation par l'opérateur devient impossible.

Différents types de localisation par smartphone

Le fonctionnement du GPS : Les satellites émettent leur positionnement. Activer la localisation c'est demander au téléphone de capter ces signaux et ainsi savoir avec précision où il se situe (être sous terre ou dans un bâtiment peut fausser ou rendre impossible la localisation). Les applications peuvent récupérer cette localisation qui a une précision de quelques mètres, mais les satellites n'ont pas connaissance de la localisation des appareils.

Antennes Téléphoniques (2G, 3G, 4G, 5G) : le téléphone et les antennes sont continuellement en communication, dès lors que ce premier est allumé (et pas en mode avion, carte SIM ou pas). Les antennes ont connaissance de la distance à laquelle se trouve un téléphone, donc un rayon autour de l'antenne. Une triangulation avec 3 antennes permet une localisation. Sans cette triangulation la précision est faible (plusieurs dizaines de m)

Localisation par wifi : le téléphone est localisé par la position connue des réseaux wifi

Appels et SMS en clair [ʘ]

Les appels et SMS qu'on envoie passent en clair* dans le réseau. C'est à dire que leur contenu ainsi que les métadonnées* les concernant sont interceptables. Dans la réalité, c'est un peu plus compliqué car les communications ont un chiffrement, mais ce chiffrement est fait pour être désactivable par des acteurs étatiques. Que ce soit en 2G, 3G, 4G, ou 5G.

Ce qui intéresse principalement les flics c'est les métadonnées, car ça leur permet de faire des graphes relationnels, de savoir qui est « au centre » d'un groupe, etc.

Conditions pour que le téléphone ne communique plus avec les antennes

En mode avion, les téléphones ne communiquent plus avec les antennes et donc il n'y a pas de géolocalisation possible de la part des antennes. Cependant on peut imaginer des logiciels malveillants qui récolteraient la géolocalisation via le GPS et la transmettraient lorsque le tel se reconnecte au réseau.

Éteint, le téléphone ne communique pas avec les antennes. Cependant il peut parfois se rallumer, par exemple certains téléphones s'allument quand un réveil se déclenche. Ou notre poche peut appuyer sur le bouton d'alimentation du tél... On peut aussi imaginer un logiciel malveillant installé dans le téléphone qui le rallume ou fait croire qu'il est éteint. Même si ça ne semble pas être fréquent, pour se protéger de cela, le top est d'enlever la batterie. Certains modèles de téléphone ne permettent pas d'enlever la batterie. On peut aussi enrayer le tel dans une quinzaine de couches d'aluminium alimentaire, histoire de bien l'isoler des ondes.

Attention, un téléphone allumé sans carte sim se connecte quand même au réseau téléphonique, afin de pouvoir appeler les secours. En France cette fonction a été désactivée par la plupart des opérateurs il y a de nombreuses années, mais le téléphone se connecte tout de même au réseau.

Identification des téléphones [ʘ]

IMEI / IMSI

Lorsque le tel se connecte à une antenne, il transmet les identifiants IMSI des cartes SIM actives ainsi que les identifiants IMEI du téléphone. L'IMSI (pour « Identifiant d'abonné·e mobile international ») est l'un des identifiants permettant à l'opérateur de vérifier que la carte SIM a le droit de communiquer sur son réseau.

Le numéro IMEI (pour « identifiant d'équipement mobile international ») est un identifiant unique par emplacement de carte SIM de chaque téléphone. Il est lié à la marque du tel ainsi qu'au modèle précis, parfois même à la couleur de la coque. C'est lui qui sert à bloquer un tel quand il est déclaré volé (même si c'est rarement mis en place)

. C'est identifiant est stocké de manière définitive dans le téléphone. Contrairement aux adresses MAC des cartes WiFi ou ethernet des ordi, on ne peut pas usurper l'identifiant IMEI d'un téléphone (enfin c'est *presque* impossible, bien que des possibilités commencent à voir le jour). On peut connaître les numéros IMEI d'un tel en composant le *#06#. L'IMEI est une suite de 15 à 17 chiffres qui comprend :

- Les deux premiers chiffres indiquent le pays de fabrication
- Les six chiffres suivants représentent le numéro de série

- Le dernier chiffre est un chiffre d'authentification et sert donc de clé de sécurité.

En France, les opérateurs gardent les infos de connexion pendant 1 an. Ça veut dire que l'information que quel IMSI était dans quel IMEI est gardée tout ce temps. Avec ça est aussi gardée la liste des antennes auxquelles s'est connecté un tel ainsi que les dates et heures correspondantes. D'autres infos sont gardées mais on en parlera plus tard.

Il est donc facile pour les opérateurs (donc les keufs) d'avoir la liste des téléphones ayant servis pour telle carte sim ou tel numéro de tel, ainsi que la liste des cartes SIM ayant été branchées dans tel téléphone.

S'il y a plusieurs emplacements SIM dans un même téléphone, il faut considérer qu'ils sont liés entre eux. Sur internet⁴ on peut trouver les différents IMEI d'un même téléphone et parfois aussi la couleur de la coque, la marque, les dimensions, les informations basiques du téléphone, etc... Donc s'il y a 2 cartes SIM dans un même téléphone, les opérateurs peuvent facilement savoir que c'est le même téléphone qui utilise les 2 cartes SIM.

Les opérateurs téléphoniques ont légalement une obligation de supprimer ces informations d'identification au bout d'un an. On n'a pas d'assurance à 100% que cela soit fait, de plus si les infos des opérateurs ont été donné à des services de renseignement tels que la DGSI (Direction Générale de la Sécurité Intérieur), c'est probable que cette dernière instance va garder les données plus longtemps.

A partir du numéro de téléphone il peut être possible d'estimer l'opérateur chez qui t'es, les 4 chiffres après le 06 / 07 sont attribués à ceux-ci⁵. Cependant avec la portabilité des numéros ça peut être plus compliqué que cela, car il est possible de changer d'opérateurs en gardant le même numéro.

Factures détaillées ou fadettes

Il s'agit de toutes les informations autres que le contenu même de la conversation : les fadettes mentionnent les numéros, dates, heures et durées de communication. Les opérateurs gardent les « factures détaillées » (ou Fadettes) pendant 5 ans par car c'est une autre législation : c'est de la législation fiscale. Ce temps correspond au délai de contestation possible des factures. Mais le cadre légal ne permet en théorie pas aux flics d'en demander l'accès au-delà d'un an.

30 000 flics ont accès depuis juin 2022 au logiciel *DeveryAnalytics Telephony Data* qui permet d'aider à l'analyse de fadettes et autres données de masse⁶.

4 Par exemple : <https://www.imei.info/>

5 Vois la liste des préfixes des opérateurs téléphoniques : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pr%C3%A9fixes_des_op%C3%A9rateurs_de_t%C3%A9l%C3%A9phonie_mobile_en_France

Des nouvelles jurisprudences de la cour de cassation du 12 juillet 2022 peuvent permettre de contester dans certains cadres l'utilisation dans les procès de preuves obtenues à partir de fadettes.⁷

Failles de sécurité et mises à jour

Aucun logiciel n'est parfait, tant qu'il y aura des logiciels, il y aura des failles de sécurité. L'existence de failles ne veut pas dire que des personnes les exploitent, mais il faut garder à l'esprit que de tout temps les logiciels ont été attaqués, et le seront encore. Même les meilleurs logiciels de sécurité, même quand c'est les meilleurs ingénieur·e·s du monde qui ont bossé dessus.

Quelques exemples de failles de sécurités découvertes ces dernières années :

En 2015 : sur Android, on pouvait recevoir un MMS trafiqué qui donnait accès aux audios et vidéos et la carte SD du téléphone.

En 2019 : sur iOS, 4 failles de sécurité permettaient de prendre le contrôle d'un téléphone en amenant l'utilisateur à se connecter à un site internet malveillant ; sur Android, il était possible de déclencher une réponse à un appel Signal ⁸

En 2020 : sur Android 8 et 9 et la plupart des Linux, avec le bluetooth allumé mais non connecté, un.e attaquant.e pouvait prendre le contrôle et aspirer toutes les données. Cette faille a été corrigée, mais bon nombre de téléphones n'ont juste jamais de mises à jour et sont donc toujours vulnérables... Pour s'en protéger il faut couper le bluetooth.

Comme déjà dit, des failles de sécurité seront toujours découvertes. Parfois corrigées avant d'être rendues publiques, parfois utilisées par des adversaires pendant plusieurs années avant d'être corrigées. C'est pourquoi il est extrêmement important d'appliquer les mises-à-jour au maximum, que ce soit sur nos ordi ou nos téléphones. Il est important que les applications et le système d'exploitation qu'on utilise soient suivies dans le temps, que l'équipe de développement corrige les failles de sécurité découvertes. En terme de confiance, on peut se renseigner sur la réactivité et les développeur.euses lorsqu'une faille est connue et la communication qu'ils en font. Ça peut être déterminant sur le choix du système d'exploitation ou des applis.

6 Le site internet du producteur de logiciel: <https://deveryware.com/marches/securite-interieure/data-analytics/>

7 <https://www.courdecassation.fr/toutes-les-actualites/2022/07/12/enquetes-penales-conservation-et-acces-aux-donnees-de-connexion>

8 Source: <https://www.cvedetails.com/cve/CVE-2019-17191/>

On peut savoir combien de temps sont suivis quelques systèmes d'exploitation sur ce site : <https://endoflife.date/android>

Données de la carte sim et du téléphone [🤖]

En cas d'accès physique à la carte SIM et au téléphone :

- Activer le code PIN de la carte SIM peut rendre plus compliqué à des flics de base l'accès à certaines informations. Cependant, ce code PIN est aisément contournable grâce au code PUK que les flics peuvent demander aux opérateurs. Les données qui sont enregistrées dans la carte SIM sont alors récupérables. Il n'est pas possible de protéger de manière sûre les données stockées dans une carte SIM (IMSI, contacts, ...).
- Les données d'un téléphone non-chiffré* sont accessibles par des outils que nous verrons dans le chapitre suivant.

Communiquer c'est à plusieurs [🤖]

La communication c'est généralement un truc qui se fait à plusieurs. Les outils et pratiques qu'on choisit d'utiliser de son côté ne sont pas forcément les mêmes chez les autres. Si j'ai le téléphone le plus sécurisé du monde, mais que des potes m'appellent pour me demander si je vais à telle réunion ce soir, leurs pratiques peuvent rendre les miennes caduques.

- Ne pas se sentir infailible parce qu'on chiffre son tél ou qu'on a des bonnes pratiques de son côté.
- Les pratiques collectives sont à discuter ensemble et il est important de se soutenir dans la mise en place d'outils.
- Dans la suite il y a un certain nombre de conseils d'autodéfense numérique, ça peut être plus confort d'y aller par pallier pour que ça soit abordable petit à petit.

III) Outils des keufs

Interceptions administratives et judiciaires [٧]

On a des éléments de pratiques utilisées dans des dossiers judiciaires pour tout ce qui touche au domaine policier, mais il est compliqué de connaître les pratiques réelles des services de renseignement⁹.

La police peut faire des réquisitions auprès des opérateurs, soit pendant un évènement, soit après coup. Une panoplie de choix est à leur disposition¹⁰, ça peut s'appliquer :

- sur une antenne en particulier : identifiants IMEI et/ou IMSI ayant borné à telle antenne à tel moment.
- sur un téléphone ou un carte SIM spécifique : données fournies à l'opérateur – comme l'adresse mail, les coordonnées bancaires ou l'identité, la géolocalisation en temps réel, historique des cartes SIM mises dans tel téléphone, liste des téléphones ayant servis à telle carte SIM, historique des appels et SMS envoyés (mais pas les contenus s'il n'y avait pas de mise sous écoute), mise sous écoute en temps réel (cela renvoie en parallèle l'appel sur le téléphone d'un flic), les factures détaillées, les sites consultés (pas toujours possible, et dans beaucoup de cas ne concerne que les domaines visités, pas les pages exactes), le code PUK, etc.
- sur une recherche auprès de chacun des opérateurs pour obtenir le numéro de téléphone à partir de l'identité d'une personne. Ça nécessite pour les flics de vérifier les numéros récupérés par cette méthode (homonymes, faux noms...)
- pour faire de l'identification en masse : les keufs demandent l'identité associée à plusieurs centaines de numéros de téléphones d'un coup, par exemple. Les délais sont de l'ordre de l'heure

Ces réquisitions doivent passer par le biais de la PNIJ : plateforme nationale des interceptions judiciaires – qui a automatisé et simplifié de nombreuses procédures¹¹.

9 Il est possible de fouiller dans les rapports de la CNTCR - Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement pour avoir les infos qu'ils veulent bien nous fournir : https://www.cnctr.fr/8_relations.html

10 On peut s'amuser à fouiller parmi les différentes possibilités offertes aux flics, avec les prix de chaque opération ici par exemple pour la date de 2016 : <https://docplayer.fr/72431284-Memoire-recapitulatif-de-frais-de-justice.html>

11 Dans un commentaire du ministre de la justice fin 2018 qui donne l'ampleur de la plateforme : « La PNIJ est ainsi aujourd'hui, pleinement opérationnelle et utilisée par plus de 60 000 magistrats, enquêteurs et greffiers. Elle traite plus de 11 000 interceptions simultanées et 6 000 demandes de

Données faciles à obtenir à distance par la police

- Données d'identification
- Identifiant carte SIM
- Factures détaillés
- Mise sous écoute

Bornage et géolocalisation

Si les opérateurs téléphoniques doivent conserver les antennes auxquelles se sont connectées un téléphone – et donc une géolocalisation approximative – ils ne sont pas tenus de garder automatiquement les localisations des simples émissions des téléphones pour le localiser. Pour l'opérateur, il y a une localisation associée à chaque sms, appel ou data-paquet (c'est à dire toutes connections téléphones à internet) envoyés ou reçus. Hors géolocalisation en temps réel et hors IMSI catcher, les localisations obtenus par réquisitions par la police sont liés à des communications (à d'autres téléphones ou à des serveurs).

Boîtes noires

Les boîtes noires sont des équipements de surveillance algorithmique qui se développent progressivement et servent aux renseignements (Direction Générale de la Sécurité Intérieure). Ces algorithmes se développent aussi bien pour la téléphonie que pour le numérique. Elles font de la surveillance de masse de la population et émettent des signalement, ainsi en 2020 elles ont effectuées 1739 alertes de personnes à « comportement suspect »¹².

Globalement elles servent à choper la liste des sites internet qu'on visite. Les boîtes noires font du traitement automatisé de données. Leur réel fonctionnement reste flou, mais elles ne peuvent pas savoir précisément quelles pages on visite lorsque le site est en https (avec le s[écurisé] à la fin – la plupart des sites internet). Couplé à d'autres méthodes de surveillance, ça peut permettre de faire des graphes de profilage.

En garde à vue / audience / instruction / enquête

Lors d'une garde-à-vue, notre droit au silence est limité par l'« obligation de fournir la convention de chiffrement ». Cette obligation s'applique notamment aux

prestations annexes par jour. Elle intercepte près de 800000 communications et 1,2 million de SMS par semaine. » <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-13319QE.htm>

12 <https://www.nextinpact.com/article/69817/6-000-comptes-informatiques-sont-connectes-aux-grandes-oreilles-renseignement>

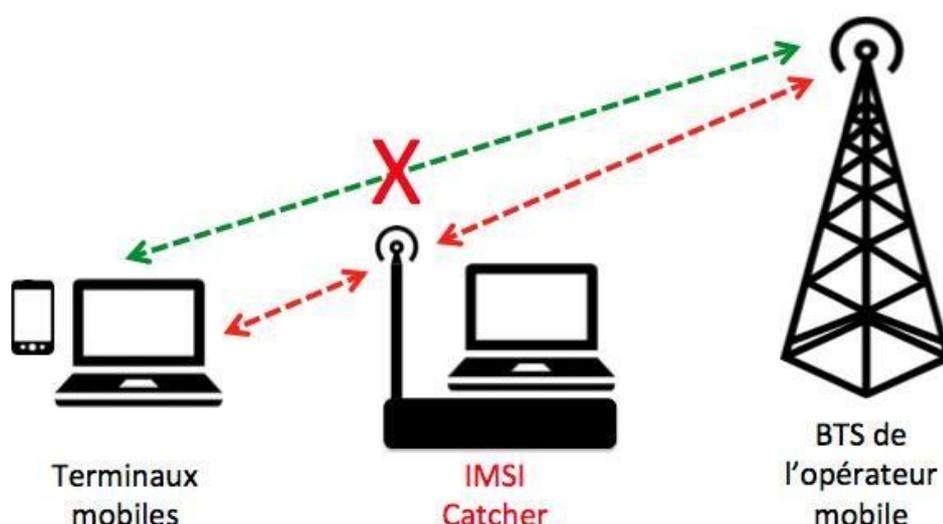
téléphones, si la demande est faite dans son cadre. Dans ce cas, refuser de donner les mots de passe, peut amener en soi un risque de procès. Le cadre permettant qu'une telle demande nous soit faite est le suivant :

- la demande doit être faite par un opj (pas un flic « de base ») supervisé d'un magistrat – procureur ou juge d'instruction.
- elle doit être justifiée, il doit être démontré que le téléphone utilise des méthodes de cryptologie, et que le déverrouillage pourrait permettre d'accéder à des éléments pertinents pour avancer dans l'enquête en cours (« l'enquête ou l'instruction doivent avoir permis d'identifier l'existence des données traitées par le moyen de cryptologie susceptible d'avoir été utilisé pour préparer, faciliter ou commettre un crime ou un délit »). S'il ne semble pas y avoir d'enquête approfondi, il ne devrait pas être possible d'y avoir condamnation pour cela.
- il faut qu'il soit démontré que tu connais ce code de déverrouillage.

Tout cela doit être explicitement formulé pour que ça soit accepté dans un cadre légal. Si l'évolution judiciaire ne va pas dans le bon sens au court du temps, **il reste toujours conseillé d'appliquer les mêmes règles qu'habituellement en garde à vue « je n'ai rien à déclarer » en cas de demande de code de déverrouillage** (et pas « je sais pas » ou autre)¹³. Ces poursuites ne semblent pas fréquentes, et c'est souvent utilisé comme chef d'inculpation qui en complète d'autres. L'avantage d'exercer ton droit au silence c'est que tu pourras choisir ta défense en cas de poursuite, bien des possibilités peuvent exister.

IMSI-catcher – les fausses antennes relais [ʘ]

Il s'agit d'un dispositif se faisant passer pour une antenne relais officielle, qui capte toutes les connexions téléphoniques dans un rayon défini. Il peut être embarqué dans un véhicule. Sa première fonction est de lister les appareils téléphoniques



¹³ Voir l'article de mai 2021 « Du nouveau sur l'obligation de donner son code de téléphone en garde-à-vue : comment éviter le traquenard » <https://paris-luttes.info/du-nouveau-sur-l-obligation-de-15018> trouvable en format brochure sur <https://rajcollective.noblogs.org/materiaux-a-diffuser/>

alentours. Il peut aussi intercepter les contenus en clair* tels que les appels et les SMS, mais sert principalement à récupérer les métadonnées* : quel téléphone « borne » (est présent dans le rayon défini), quel téléphone appelle quel autre téléphone à quel moment, etc.



La police récupère les numéros IMSI et IMEI et peuvent faire des réquisitions auprès des opérateurs pour savoir à qui ça appartient. Il peut aussi voir les sites internet qu'on fréquente (mais le https protège ce qui est fait sur les sites que l'on visite, lorsqu'il fonctionne). Un IMSI-catcher ne permet pas de prendre le contrôle d'un téléphone ni d'en extraire les données à distance. Le prix d'un IMSI-catcher de qualité pro est d'environ 2000 euros. Pour 50 euros on pourrait s'en fabriquer un, il aura un faible rayon

d'efficacité et on devra trouver les outils permettant de déchiffrer les communications, mais on pourra facilement voir les IMEI alentours et autres infos.

Perquisition à domicile [٧]

Il y a plusieurs cadres juridiques à une perquisition, donc quand ça arrive ça peut valoir le coup de demander dans quel cadre on est (enquête préliminaire, flagrante, instruction). Si c'est une enquête préliminaire, on peut refuser la perquisition, ce que les flics ne vont pas préciser. Nous n'allons pas approfondir cette partie, mais il existe un guide appelé « Se préparer aux perquisitions » disponible ici : <https://rajcollective.noblogs.org/materiaux-a-diffuser/>. Ce qui n'a pas été mis à jour dans ce guide, c'est que depuis quelques années il est possible d'avoir la présence d'un·e avocat·e lors d'une perquisition (cependant le temps qu'il arrive ne suspend pas la perquisition).

Le Kiosk – extracteur de téléphone 📱

Fabriquée par l'entreprise israélienne « Cellebrite », le Kiosk est vendu à des acteurs étatiques. C'est une version tout-compris de leur outil « UFED ». 500 kiosks ont été achetés en France pour les flics, à 8000 l'unité, installés d'ici 2023. Du coup



ça n'est pas utilisé tout le temps. C'est un ordi tactile, avec des gros boutons et plein de câbles : il va essayer d'aspirer le contenu du téléphone et de générer des rapports valables aux yeux des magistrats (analyse forensique). Sur leur site on peut trouver les « release notes »¹⁴, contenant des listes de téléphones qu'ils arrivent à craquer, des listes d'applications prises en charge par l'extraction de données, et d'autres infos marrantes.

Pour fonctionner, l'UFED exploite des failles de sécurité présentes dans la partie du système d'exploitation qui gère le port USB. Ces failles de sécurité peuvent être déjà publiques ou découvertes par les ingénieurs de Cellebrite. D'autres peuvent être achetées sur internet pour des sommes allant quelques dizaines de milliers à plusieurs millions d'euros, ce qui n'est pas grand chose pour ce genre d'entreprise.

L'entreprise promet plein de choses avec cet appareil, notamment le contournement du code de déverrouillage d'écran sur la plupart des téléphones (donc quand le tel est allumé). Elle promet aussi le déchiffrement de nombreux téléphones, en particulier ceux de la marque Samsung. Cependant leur communication est très marketing, et il semble que nombre de leurs promesses ne soient pas réellement applicables.

Ce qui est sûr c'est que l'UFED peut contourner les codes de déverrouillage des téléphones non-chiffrés* ou des téléphones chiffrés* mais allumés et cloner la carte SIM.

Le tableau ci-après montre des exemples d'informations susceptibles d'être collectées dans différents matériels de téléphonie :

| Téléphone portable | Smartphone (iPhone, Android...) | Tablette (iPad, Android...) |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Liste de contacts - Messages GSM (SMS) - Journal d'appels - Calendrier - Notes personnelles - Photographies ... | <ul style="list-style-type: none"> - Liste de contacts - Messages GSM (SMS-MMS) - Messageries Internet (WhatsApp, Skype, Facebook Messenger, Telegram, SnapChat, Signal...). - Journal d'appels - Photographies - Vidéos - Géolocalisation - Traces de navigation Internet - Agendas - Notes personnelles - Documents - Messagerie électronique ... | <ul style="list-style-type: none"> - Liste de contacts - Messageries Internet (WhatsApp, Skype, Messenger, Telegram, SnapChat...). - Photographies - Vidéos - Géolocalisation - Traces de navigation Internet - Documents - Agendas - Notes personnelles - Messagerie électronique ... |

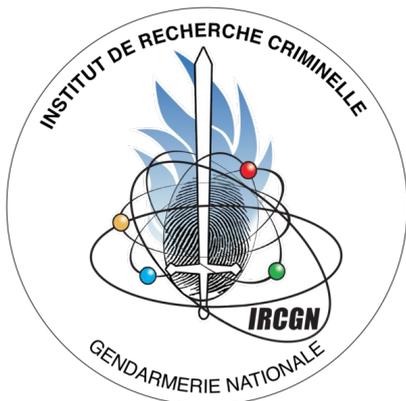
14 <https://cellebrite.com/fr/mises-a-jour-des-produits/>

Équipes technologiques de la police [٧]

Tout au long de ce texte on parle de flics ou de keufs, mais en réalité il existe beaucoup de corps différents au sein de la police et de la justice, qui ont des moyens différents en termes techniques.

La plupart des corps techniques doivent extraire les infos du téléphone sans dégrader celui-ci ni laisser de trace de l'intrusion dans le téléphone, c'est ce qu'on appelle « l'analyse forensique ».

Type de parcours possible lors d'une enquête : Il existe une cellule qui travaille sur une instruction, celle-ci envoie au département informatique-électronique l'IRCGN (Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale) qui a pour mission d'extraire le contenu d'un téléphone et de le ranger dans un disque dur. Celui-ci peut aussi se déplacer et être présent lors de perquisitions. Si cette institution est bloquée par un support chiffré elle peut décider de l'envoyer au CTA (centre technique assistance). Si des informations sont extraites elles sont renvoyées à la cellule d'enquête.



- L' **Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale** qui a un statut militaire au sein duquel se trouve le Département informatique-électronique (INL). « *Ce dernier traite de la preuve numérique sur tous types de supports, en particulier sur les disques durs et les téléphones portables. Assurant des expertises*

judiciaires et des examens scientifiques au profit des magistrats et des enquêteurs, il est également en mesure de les assister sur le terrain ou à distance, lors de perquisitions ou d'auditions en milieu complexe. » Il dispose d'enquêteur en technologies numériques (N-Tech), qui sont gendarmes, avec une formation d'officiers de police ainsi qu'une formation dans le domaine informatique de 15 mois à l'UTT de Troyes.



- **Le Centre Technique d'Assistance :** « [...] l'Etat s'est doté dès 2001 d'un organisme à vocation interministérielle, le Centre Technique d'Assistance (CTA) rattaché au ministère de l'Intérieur et aujourd'hui placé sous l'autorité de la DGSI. Il est au service des magistrats et des enquêteurs qui le sollicitent et constitue un niveau d'intervention technique supérieur mis à leur disposition pour augmenter les chances de succès de leurs investigations lorsque les délinquants et criminels ont fait usage de moyens de chiffrement. » . Le CTA est couvert par le secret défense et a le droit d'utiliser des techniques pouvant détruire le matériel à étudier.



L'IRCGN peut être remplacé par des entreprises d'ingénieur.es agréées sous traitance comme par exemple :

- Tracip : <https://www.tracip.fr/>
- Informatique legal <https://informatique-legale.com/>
- Laboratoire évidences SAS : <https://evidences-lab.com/>



Plus d'informations sur les équipes techniques:

- “Blog d'un informaticien ancien expert judiciaire” : <https://zythom.fr/>
- “the french intelligence”, compilation de textes sur les renseignements français: <https://infokiosques.net/spip.php?article1821>

Exploitation de failles de sécurité

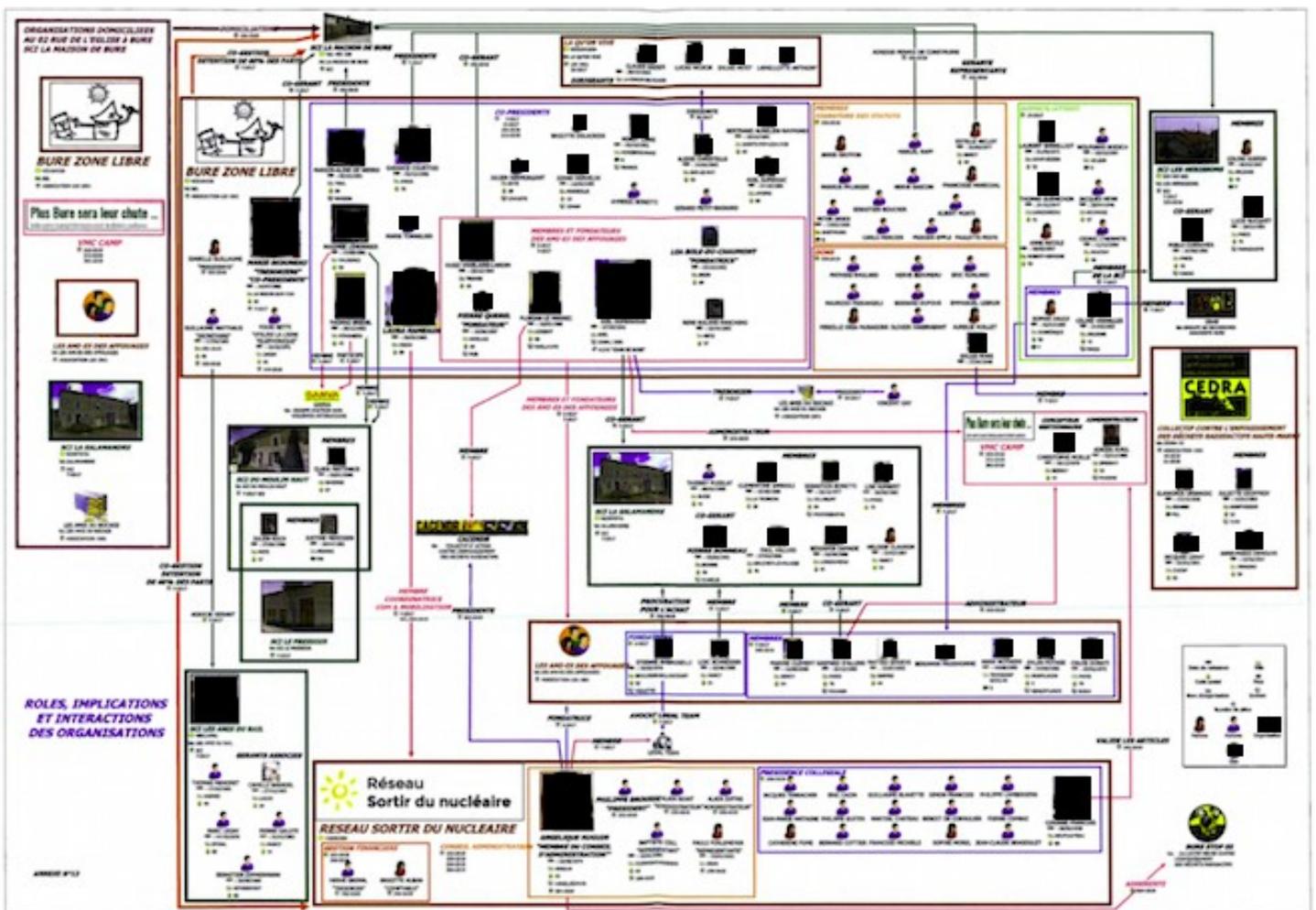
Il semble que c'est plutôt pratiqué par le Centre Technique d'Assistance (CTA). Par exemple le CTA peut arriver à extraire certaines informations des Iphones 5 à X chiffré (des images ou des informations de géolocalisation de certaines applications, des informations de connexion à des réseaux Wifi ou Bluetooth... ¹⁵

¹⁵ Si envie d'avoir plus d'informations techniques à ce sujet il s'agit de la méthode « BFU » (Before First Unlock) <https://blog.elcomsoft.com/2019/12/bfu-extraction-forensic-analysis-of-locked-and-disabled-iphones/>

Analyst's Notebook et logiciels d'analyse de données [٧]

Logiciel proposé par I2, sous groupe d'IBM, le géant des microprocesseur. Il est utilisé par le Service central de renseignement criminel sous le nom ANACRIM pour analyste criminel (dont on confond souvent le nom de l'équipe de gendarmerie avec celui du logiciel).

Outil d'analyse des flics qui leur permet de faire des graphes de qui parle avec qui, ils injectent dans le logiciel toutes les informations récoltés principalement dans les communications téléphoniques (que ce soit sur les personnes, lieux, évènements, le matériel). Ainsi dans les enquêtes sur des militant-es, ils essayent de mettre en avant des « organisateur.ices » de tel mouvement qui est en contact avec beaucoup de personnes militantes, ou des personnes qui font liens entre plusieurs univers.



Exemple de graphe fait par le logiciel Analyst's Notebook sur une enquête à Bure.¹⁶ Ce graphe basé sur les communications entre les gens permet de ranger chaque personne dans des rôles supposés vis à vis de la lutte.

¹⁶ Information disponible sur l'article <https://reporterre.net/La-justice-a-massivement-surveille-les-militants-antinucleaires-de-Bure> qui développe les outils de surveillance utilisés dans le cadre de l'instruction pour association de malfaiteur à Bure, dont beaucoup sur la téléphonie.

Tentative de restauration des données à partir d'appareils endommagés [٧]

Donner des éléments précis à ce sujet est complexe, mais il existe des corps de polices qui essayent de récupérer des données de supports numériques cassés ou partiellement brûlé¹⁷. Ces techniques semblent être utilisés dans des affaires plus importantes.

Installation de mouchards (matériel ou logiciel) [٧]

C'est possible que ça soit fait dans le cadre du renseignement. Par exemple l'installation d'un mouchard qui surveille ce qui se passe sur les autres applications ou allumer les micros à distance. Les mouchards peuvent être matériel, ce qui nécessite d'avoir accès à l'appareil, ou logiciel en installant à distance ou à partir de l'appareil des logiciels malveillants.

17 <https://www.nextinpact.com/article/29762/108071-la-nouvelle-arme-anti-cryptographie-gendarmerie>

IV) Réduction des risques

!/ Attention ce chapitre évolue particulièrement vite dans le temps. Se renseigner sur l'évolution au cours du temps.

Vous pouvez retrouver cette partie sur le wiki <https://telmob.0id.org/>. Il s'agit d'un wiki donc il est possible de contribuer / modifier.

La sécurité absolu pour les téléphones est impossible, ce que l'on veut c'est réduire les risques de vols de données.

Ce qui est important c'est de réfléchir / comprendre les menaces qui s'appliquent à nous individuellement et collectivement. Pour réduire les risques, avoir plus de contrôle de ses communications, plusieurs outils sont à notre disposition.

On peut classer ces outils en quelques catégories:

- **habitudes, manières d'utiliser le téléphone, questionner les usages**
- **choix d'applications**
- **paramètres du téléphone**
- **avoir un téléphone « anonyme »**
- **les trucs de geekos (technique)**

1) Habitudes [ʘ]

Le plan des habitudes est le plus important, car comme on l'a vu, utiliser des téléphones portables implique un grand nombre de problèmes inévitables.

* La première habitude à prendre consiste à se poser les bonnes questions. La « modélisation de la menace » est un outil nous permettant de choisir des réponses adaptées à nos besoins. C'est un outil à expérimenter et utiliser individuellement et collectivement car nos choix auront des conséquences sur notre entourage.

→ Qui sont nos ennemi·e·s potentiel·le·s? (flics en garde à vue, agent de renseignement derrière son ordi, agent en filature, fachos, voisin.nes, cohabitant.es...)

→ Que veut-on leur cacher? (liste de contacts, membres d'un groupe signal, contenu de message, localisation, sites web visités, documents enregistrés...)

→ Que risquons-nous si on échoue? (se faire gronder, perdre nos données, prendre une amende, aller en prison...)

- Quels moyens nos ennemi.es sont-ils prêt.es à mettre pour nous ou nos activités? (respect de la loi ou pas, quantité d'argent disponible, protection légale...)
- Quelle énergie avons-nous à mettre pour nous protéger?

Quelques habitudes à mettre en place si ça nous paraît cohérent:

- * Se demander à chaque fois comment faire sans téléphone, si possible (aka « Laisser le tel à la maison »)
- * Rendre habituel certains usages inhabituels, comme le mode avion par exemple
- * Stocker le moins de choses possible sur le tel (documents, photos, contacts, messages). Penser à transférer les photos et fichiers, les transverser dans un ordi de confiance, ou sur un support usb chiffré*.
- * Faire de la veille politique et technologique, se former soit même ou avoir un collectif qui se forme. Les téléphones évoluent très rapidement !
- * Se former collectivement en cas de garde à vue : bd « je n'ai rien à déclarer » sur <https://infokiosques.net>, ou « manuel de survie en garde à vue », livre « comment la police interroge et comment s'en défendre » sur <https://projet-evasions.org/>
- * Avoir des téléphones différents pour des usages différents. Avoir un téléphone professionnel, un téléphone pour la militance que je n'allume pas chez moi de préférence. Complexe à appliquer mais intéressant. Il est aussi possible ça soit pris en charge collectivement : que le collectif fournisse des téléphones anonymes pour une tâche spécifiques dans la lutte.
- * La NSA a dit "redémarre ton tel une fois par semaine". Si il y a une faille exploitée mais pas inscrite dans le téléphone, en redémarrant la faille ne sera plus là.
- * Ne pas avoir de téléphone :)

2) Applis libres

Comme on l'a vu, les applications ont un grand pouvoir de surveillance. C'est pourquoi on peut choisir d'utiliser des applications « de confiance ».

Mais alors il faut définir ce que « confiance » signifie, et comment acquérir cette confiance.

La confiance en une appli peut se jouer à différents endroits:

- * sécurité "l'appli fait-elle bien ce qu'elle dit et dit-elle bien ce qu'elle fait"
- * fiabilité dans le temps : Est-ce que les gens continuent de travailler dessus pour corriger les vulnérabilités ?
- * Vérifier réputation des gens qui font le logiciel.
- * Tchêquer le modèle économique du logiciel.

Une tendance lorsqu'on parle de sécurité est d'utiliser des logiciels libre*s. Pourquoi?

* Avec une appli privative, on ne pourra pas vérifier profondément la qualité de l'appli en terme de sécurité ; et les développeuses peuvent décider d'arrêter le développement de l'appli sans préavis. Une appli libre* permettra à une communauté de scruter son fonctionnement et avec un peu de chance de reprendre le développement si l'équipe d'origine quitte.

* Une appli non-libre* pourrait volontairement chercher à nuire (de manière large ou de manière ciblée), sans qu'on puisse s'en apercevoir sans l'installer, car sa recette n'est pas rendue publique. Exemples: Skype, malwares et ransomwares cachés dans des jeux, etc.

/!\ Attention, libre* \neq sécurisée, une appli libre* peut contenir du code malveillant (volontairement ou non).

De plus, certaines applications ont une réputation, basée sur plusieurs éléments:

- * la qualité de l'application dans le temps
- * la réactivité à la correction des vulnérabilités
- * la réputation de l'équipe de développement
- * le modèle économique
- * les phénomènes de mode

Enfin, il est important de bien toujours mettre à jour ses applis, afin de profiter des corrections de sécurité.

Voyons quelques applications, pas toutes fiables pareil, pas toutes mises à jour régulièrement, mais toutes libres*.

Magasin d'applications :

- * F-Droid (ne propose que des applis libres*)
- * Aurora Store (interface libre* à Google Play Store, permettant de l'utiliser sans compte google) (rappel : les applis dans le Play Store sont pour la plupart non-libres* et peuvent potentiellement être modifiées par google).

Applis visant à protéger la confidentialité des communications :

- * Signal (protocole de chiffrement Signal, compte relié à un numéro de téléphone)
- * Briar (protocole de chiffrement Briar, compte pas relié à un téléphone, utilise Tor si on veut, fonctionne aussi sans internet (via Bluetooth))
- * Conversations (protocole de chiffrement XMPP/Jabber, d'origine pour ordi, l'appli Android est finalement carrément mieux que ses équivalents ordi)
- * Element (protocole de chiffrement Matrix)

* Silence (protocole de chiffrement pour les SMS – attention qui contact qui reste visible sur le réseau contrairement aux autres logiciels)

Il existe aussi un comparateurs d'applications fait par le site nothing2hide de communication sur plusieurs critères intéressants (attention il y a quelques erreurs dans le comparateur par exemple le code source du serveur de telegram n'est absolument pas libre* ni opensource par exemple). Cette page compare les logiciels : briar, conversations, delta chat, Element, Imessage, Jami, Signal, Télégram, Threema, Whatsapp, Wire sur la sécurité et vie privée, la durabilité, les fonctions et les modes de stockages :

<https://wiki.nothing2hide.org/doku.php?id=formations:smartphones:app-communications-securisees>

Celles visant à protéger l'identité de leurs utilisatrices :

* Tor Browser (pour naviguer sur le web)

* Briar (pour échanger des messages instantanés chiffré sans donner de numéro de tel ou d'e-mail)

* Conversations (pour échanger des messages instantanés chiffré)

Pour les SMS :

* QKSMS

* Simple SMS Messenger

* Silence (super car chiffre les SMS de Silence à Silence, mais attention à l'usage certains SMS non-chiffrés* se perdent...)

* l'appli de SMS de base d'Android Open-Source Project

Pour les e-mails:

* K-9 Mail

VPN :

* RiseupVPN

* Mullvad VPN

* CalyxVPN

* Orbot : pour configurer d'autres applis pour les faire passer par tor (ne marche pas pour toutes les applis)

Autres applis de sécurité :

* exodus : exodus analyse les applications Android dans le but de lister les pisteurs embarqués. Un pisteur est un bout de logiciel dont le but est la collecte de données à propos de vous et de vos usages. Ainsi, les rapports d'exodus vous révèlent les ingrédients du gâteau. Disponible aussi sur F-droid.

* Hypatia : Scanner de malware, fonctionne hors internet : <https://github.com/Divested-Mobile/Hypatia/blob/stable/README.fr.md>

Photos:

- * Open Camera
- * Obscuracam : qui peut être configuré pour flouter les visages automatiquement.
- * Scrambled Exif
- * Cryptocam + OpenKeyChain (chiffrement direct des photos et vidéos avec OpenPGP. Nécessite « Cryptocam Companion GUI/CLI » pour ouvrir les vidéos dans l'ordi. Demande quelques connaissances et un peu de lecture de tutoriels en anglais, sur <https://cryptocam.gitlab.io>)

Vidéos:

- * VLC

Lecture de documents:

- * Librera (pour lire des ebooks)
- * MuPDF (pour afficher PDF et autres)
- * Document Viewer (pour afficher PDF et autres)
- * Bonus: masse ebooks à télécharger sur trantor.is (préférer le site en .onion) et z-lib.org

Audio/visio-conférence:

- * Jitsi (audio/vidéo à plusieurs)
- * Plumbe (protocole Mumble, audio uniquement)

Calendrier/agenda:

- * Simple Calendar (fonctionne hors-ligne)
- * DAVx⁵ (synchronisation de calendrier distant, avec Nextcloud par exemple. Compatible avec Simple Calendar)

Notes:

- * Simples notes (hors-ligne, avec un super widget)
- * Nextcloud Notes (pour synchroniser avec un nextcloud)

Pare-feu:

- * Netguard

Isolation d'applis:

- * Insular
- * Shelter

Navigation web:

- * Firefox Focus (via l'appli FFUpdater ; inclus un bloqueur de pubs et de pisteurs)
- * Tor Browser
- * DuckDuckGo Privacy Browser

Alternatives à Youtube/Bandcamp/Soundcloud/Framatube:

- * NewPipe
- * SkyTube

Cartes:

- * Organic Maps (basé sur Openstreemap)
- * OsmAnd (idem)

Sauvegarde

- * OandBackup : permet une sauvegarde exhaustive, par application, du téléphone. Même si son interface est un peu austère, vous pouvez tout sauvegarder avec, à condition d'avoir un téléphone « rooté ».
- * SMS Backup+ : complément à OandBackup pour sauvegarder les sms

Jeux:

- * Lona (sorte de snake arondi)
- * TowerJump
- * Puzzles (plein de casse-têtes trop stylés)
- * Rabbit Escape
- * Sokoban
- * Shattered Pixel Dungeon (exploration)

Une série d'applis trop biens et dispo dans F-Droid: Simple Mobile Tools (<https://simplemobiletools.com>). Il y a un calendrier, un gestionnaire de contacts, une appli SMS, une appli de notes, une galerie, etc.

Un certain nombre d'applis ont des versions ordinateurs – à prendre en considération pour avoir des communications ordi-téléphones : Signal (Signal-desktop, axolotl.chat), Conversations (Dino, Pidgin, Gajim, ...), Element (<https://element.io/get-started>), Tor Browser, RiseupVPN, etc etc

Revenons sur Signal

Défauts :

→ Possible sensation de sécurité parfaite (illusoire) qui fait qu'on ne fait plus attention à ce qu'on envoie

- Lié à un numéro de téléphone qu'on ne peut pas cacher
- Centralisé

Options :

- Nom, À propos, Photo ⇒ donner le minimum d'informations
- Activer les messages éphémères et mettre une valeur par défaut
- Mettre un NIP (/!\) et activer blocage d'inscription
- Ne pas gérer les SMS/MMS et utiliser une appli dédiée (pour ne pas se mélanger les pinceaux)
- Option "Toujours relayer les appels" à activer (important de comprendre les implications: ça permet de ne pas divulguer l'adresse IP de notre connexion aux destinataires de nos appels)
- Option "Aperçus de liens" à désactiver
- Option "Clavier incognito" à activer
- Numéro de sécurité à vérifier avec ses correspondant·e·s
- Verrou d'écran à activer sur le smartphone
- Sécurité de l'écran à activer

S'assurer que les notifications n'affichent rien si le téléphone est verrouillé.

Vérifier les appareils reliés régulièrement.

En cas de réquisition judiciaire faite à Signal, Signal prétend ne posséder que la date de création du compte ainsi que la date de la dernière connexion au compte¹⁸.

3) Paramètres du smartphone

Un bon code de chiffrement du téléphone

On va éviter la reconnaissance faciale (problématique en tant que technologie et y a des failles) et empreinte digitale (c'est possible de forcer la personne à mettre son doigt). Les schémas, souvent il reste des traces sur l'écran qui permet de les refaire.

Phrase de passe: le mieux en terme de sécurité mais ça peut devenir pénible à taper (adapter le temps de verrouillage de l'écran).

Digicode: bien à condition d'en avoir un assez long. C'est encore mieux si on active l'option "disposition aléatoire" disponible sur certains systèmes.

Le problème c'est que le code de chiffrement est le même que le code de déverrouillage de l'écran, ce qui souvent force à faire des codes plus courts, car il

18 Sur leur site ce que signal dit fournir aux institutions judiciaires : <https://signal.org/bigbrother/>

faut le taper souvent. **Penser à éteindre un téléphone chiffré avant saisi pour activer le chiffrement.**

Si tu veux sauvegarder ton code quelque part, le mieux est d'utiliser un coffre fort à mot de passe comme keepassxc.

Réseau et chiffrement des communications

Au niveau du réseau il vaut mieux chiffrer ses communications en bout à bout (voir conseils d'applis) pour que le contenu ne soit pas divulgué, et pour cacher les sites internet fréquentés faire passer les applications par un vpn ou par le réseau Tor.

Android 7 et plus prend en charge un « killswitch VPN » et il est disponible sans avoir besoin d'installer des applications tierces. Cette fonctionnalité permet d'éviter les fuites si le VPN est déconnecté. Elle se trouve dans ⚙ Paramètres → Réseau et internet → VPN → ⚙ → Bloquer les connexions sans VPN.

Désactiver les fonctionnalités non-utilisés

Quand c'est possible, désactiver les services Bluetooth et de localisation. Il y a parfois des interrupteurs à bascule pour l'appareil photo et le microphone. Lorsque vous ne les utilisez pas, il est mieux de désactiver ces fonctionnalités. Les applications ne peuvent pas utiliser les fonctions désactivées (même si elles ont reçu une autorisation individuelle) tant qu'elles ne sont pas réactivées.

Android

- * Mode USB par défaut : charge uniquement
- * Débogage USB désactivé
- * Mettre un verrouillage d'écran rapide + un bon code de déverrouillage
- * Désactiver l'identifiant de publicité ciblée qui récolte des données personnelles soit dans ⚙ Paramètres → Google → Annonces soit dans ⚙ Paramètres → Confidentialité → Publicités
- * Chiffrement du téléphone (il est activé par défaut depuis android 10)
- * Notifications discrètes
- * Utiliser les Comptes d'Utilisateurs pour séparer certains usages, ou une application d'isolement d'applis telle que Insular ou Shelter

iOS

- * Bon code de déverrouillage
- * Désactiver les sauvegardes sur iCloud
- * Désactiver l'identifiant de publicité

* Attention aux notifications

⇒ Le téléphone est chiffré* par défaut, mais parfois ce chiffrement est contournable.

4) Avoir un téléphone dont la carte SIM est « anonyme » [↘]

Il est possible d'avoir un téléphone « anonyme » en utilisant les cartes prépayés. On peut retrouver plusieurs marques : Lycamobile, Lebara, Syma (d'autres opérateurs en proposent, à tester).

Tu récupères une nouvelle carte SIM, et tu payes en liquide dans un bureau de tabac ton crédit qui permet de remplir le téléphone.

La première fois tu dois enregistrer ton téléphone : soit par téléphone, soit par internet. A chaque fois des données personnelles te seront demandées mais tu peux donner des informations imaginaires voir fantaisiste, il n'y a pas de vérifications. Si on te demande une photocopie de carte d'identité, tu peux mettre un faux ou une photo de montagne ça marche (à vérifier par opérateur), et si on te demande le numéro de ta carte d'identité tu dis le bon nombre de numéro mais tu les changes.

Parfois il faut un peu de temps (quelques heures) avant que ça soit effectif, c'est bien de préparer le téléphone à l'avance. Tu mets ensuite un code pour avoir un forfait. Par exemple tu peux très bien entrer 40 euros de crédit acheter dans un bureau de tabac, et avec le code il va te débiter chaque mois une partie du crédit jusqu'à ce qu'il n'y a plus assez (dans ce cas il faudra rentrer à nouveau du crédit).

Des fois faut chercher les meilleurs offres. Pour lycamobile par exemple, il faut taper *139*3004# pour avoir un forfait 5 euros par mois, téléphone et sms illimité mais pas d'internet, et *139*4099# pour avoir 10 euros d'illimité et un peu de forfait internet.

Petits typos à faire attention :

- Ne pas utiliser une carte SIM qui a été utilisée auparavant sous une identité qui t'es liée, ne pas mettre ta nouvelle carte SIM dans un téléphone que t'as déjà utilisé dans le passé.
- En cas de recherche la police peut savoir dans quel bureau de tabac a été acheté le forfait.
- Réfléchir au niveau d'anonymat que l'on veut. C'est déjà important et pas inutile d'avoir un téléphone qui n'est pas relié à ton identité car les recherches premières des flics se limiteront à faire une requête aux opérateurs pour connaître l'identité des personnes derrière un numéro IMSI ou IMEI. Ils peuvent mettre en place d'autres méthodes pour savoir qui est derrière un

téléphone (mise sous écoute, étude des numéros contactés avec le téléphone, etc), ou peuvent mettre sous écoute tes proches pour trouver ton nouveau numéro lorsque tu les appelleras. Mais ça demande plus de moyens, donc ça dépend du modèle de menace.

- Inviter à ce qu'il y ait plus de gens à utiliser ces techniques c'est se protéger dans la masse. Si dans une manif il n'y a qu'un téléphone d'une carte prépayée qui borne, il peut paraître suspect en cas d'enquête.

5) Trucs techniques avancés / divers pour smartphone

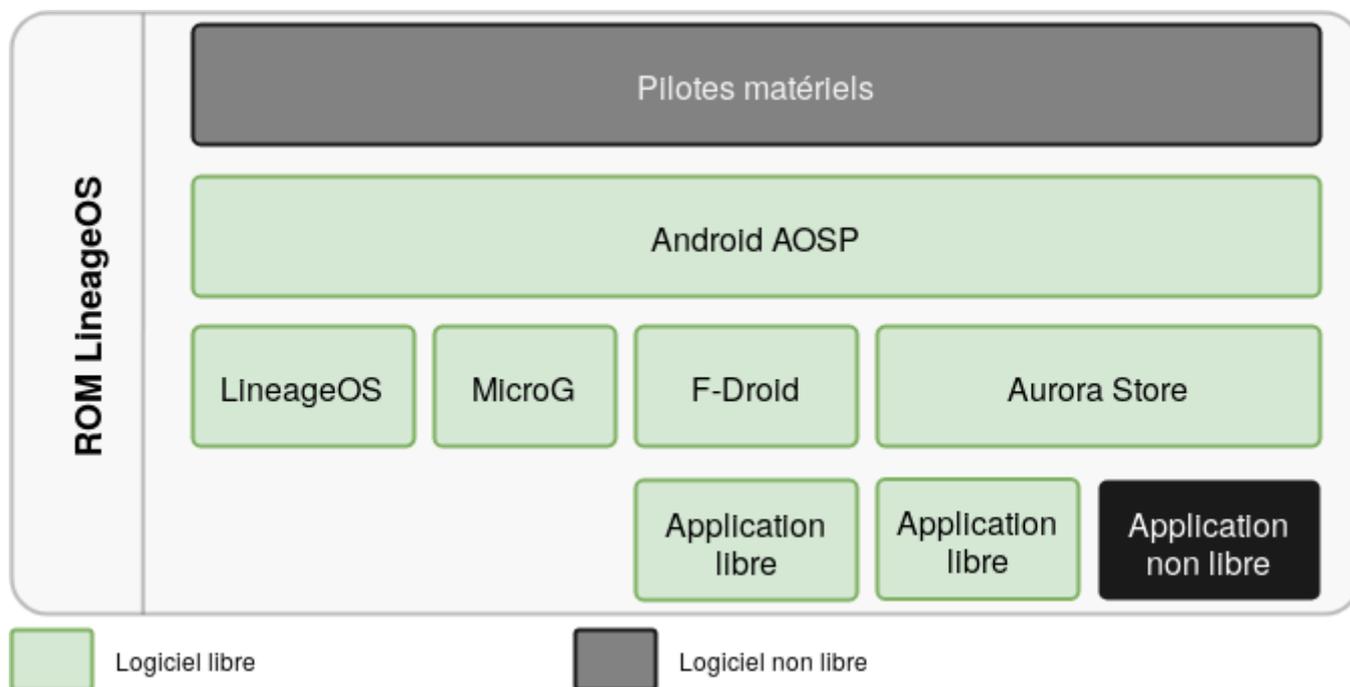
Ces trucs sont potentiellement pas hyper accessibles sans un peu de compétences techniques, d'acharnement, ou de moyens financiers. Si des collectifs de geek existent dans ton coin ça vaut le coup de leur demander conseils.

Changer de système d'exploitation:

⇒ Nécessite d'avoir un téléphone compatible (liste disponible sur les sites respectifs des systèmes d'exploitation)

⇒ Attention, ça ne résout pas les problèmes inévitables

⇒ Système d'exploitation libre* existant : LineageOS¹⁹, CalyxOS, GrapheneOS, CarbonROM, /e/, DivestOS Mobile²⁰, ...



¹⁹ Un très bon tutoriel explicatif de pourquoi et comment installer LineageOS sur smartphone est disponible à cette page : <https://linuxfr.org/news/installer-lineageos-sur-son-appareil-android>

²⁰ Modèles de téléphones disponible: <https://divestos.org/index.php?page=devices&base=LineageOS>

Utiliser un téléphone vendu avec un système d'exploitation libre*:

* Murena, sur <https://murena.com>, à partir de 330€ garantie 4 ans

Utiliser un téléphone avec les pilotes libre* :

* Fabriquer un téléphone avec du matériel à peu près libre*:

<https://www.instructables.com/ArduinoPhone-20-an-Open-Source-MobilePhone-Based-/>

* Acheter un tel libre*:

<https://www.pine64.org/pinephone/>

* (Nous n'avons pas tester ces 2 possibilités)

Appli SnoopSnitch

Pour les téléphones android seulement : SnoopSnitch analyse le micrologiciel de votre téléphone à la recherche de correctifs de sécurité Android installés ou manquants. Pour les android « rooté » ce logiciel peut permettre de détecter les IMSI catcher.

Gratter le numéro marqué sur la SIM (IMSI ou autre)

Gratter celui ou ceux marqués sur le tél (IMEI, à l'intérieur)

Lexique

Logiciel libre vs logiciel propriétaire

Avant de continuer il est important de comprendre la différence.

Un **logiciel libre** ou **open source**, sont des logiciels dont on a accès au code source, c'est à dire dont on peut avoir accès à la recette du logiciel pour savoir comment il fonctionne (le logiciel libre va plus loin car il offre la liberté de modifier, redistribuer, modifier le logiciel en plus d'avoir accès à la recette).

Le **logiciel propriétaire** n'offre pas l'accès au code source. Cela signifie qu'il ne peut pas y avoir d'avis extérieur à la structure qui fourni le logiciel propriétaire, on remet 100 % de notre confiance à l'entreprise qui a créé le logiciel en terme de sécurité et de respect de nos données personnelles.

Information en claire vs information chiffrée

Une information est dite en « **claire** » si toute personne / machine qui y a accès peut avoir accès au contenu directement.

Elle est dite **chiffrée**, s'il existe un langage (en numérique un algorithme mathématique) rendant impossible (ou compliqué) d'accès au contenu aux personnes / machines qui ne connaisse pas l'algorithme pour le déchiffrer. Il existe plusieurs technologies / langage pour faire du chiffrement, dont les qualités varient énormément.

Métadonnées : Les métadonnées, c'est ce qui décrit le contexte autour de la donnée. Dans un sms il y a la donnée qui est le sms en tant que telle, la métadonnée c'est la taille du sms, qui écrit à qui, à quelle heure, etc.

Ressources supplémentaires

* Site internet de La quadrature du net sur l'évolution des lois numériques :

<https://laquadrature.net>

* Surveillance Self-Défense (pas toujours traduit en français) : <https://ssd.eff.org/>

* Guide sur la sécurité des téléphones portables et sécurité des activistes (en anglais). Mobile phone security for activist and agitator

* Guide d'autodéfense numérique pour tout ce qui touche aux ordinateurs :

<https://guide.boum.org>

* Listes logiciels libres alternatifs (logiciel libre ne veut pas dire sécurisé pour ce que tu veux faire) :

- <https://technopolice.be/autodefense-numerique/>

- <https://www.chatons.org/>

- <https://prism-break.org/fr/>

- <https://riseup.net/fr/security/resources/radical-servers>

Cette brochure a pour envie de recenser des problématiques liées à la surveillance policière des téléphones, et de donner des petites astuces pour réduire les risques liés à cela.

Il s'agit ici de la première version de cette brochure. Elle comporte des erreurs, raccourcis, incertitudes – de plus tout ce qui est attrait au numérique évolue vite. N'hésite pas à en faire des critiques pour faire évoluer ce texte, au contact :

autodefense-numerique@riseup.net